



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU CONGO**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DECISION

Reprise des cours en présentiel dans les Lycées Charlemagne à Pointe Noire et Saint Exupéry à Brazzaville, établissements d'enseignement français, pour l'année scolaire 2020-2021.

Tenant compte des recommandations du Comité de coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid19) au Congo, après concertation avec les équipes de direction et pédagogiques et sur la base des protocoles sanitaires validés par les instances consultatives au sein de ces établissements, l'Ambassadeur de France décide de la reprise des cours en présentiel dans les lycées Charlemagne à Pointe-Noire et Saint-Exupéry à Brazzaville, à compter du 22 septembre 2020

Conformément au calendrier scolaire arrêté, sur instruction de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE), pour l'année scolaire 2020-2021, les lycées Charlemagne et Saint Exupéry ont effectué leur rentrée pédagogique le 31/08/2020. L'enseignement a ensuite été assuré à distance, à compter du 1^{er}/09/2020, conformément aux décisions des autorités congolaises qui maintenaient suspendu, à cette date, l'accueil des élèves dans les établissements d'enseignement au Congo.

A l'issue de sa 9^e session du 04/09/2020, le Comité national de gestion de la pandémie de coronavirus (Covid 19) au Congo, a recommandé, pour les enseignements général, technique et professionnel, l'application du calendrier suivant : rentrée pédagogique des enseignants le 21/09/2020, reprise de l'accueil des élèves en présentiel à compter du 22/09/2020, pour les cours de rattrapage et rentrée scolaire en présentiel le 12/10/2020, pour l'année scolaire 2020-2021.

En accord avec les autorités congolaises, après concertation avec les équipes de direction et pédagogiques des établissements, et sur la base des protocoles sanitaires présentés et validés dans les instances de consultation au sein de chaque établissement (comité hygiène, sécurité et conditions de travail, conseil d'établissement), la reprise des cours en présentiel, dans les lycées Charlemagne à Pointe Noire et Saint-Exupéry à Brazzaville, sera effective à compter du 22/09/2020.